

## Modalités d'inscription sur un chemin 2024

### Comment s'inscrire sur un chemin ?

- Téléphoner au responsable qui informe et répond aux questions
- Envoyer à la trésorière l'adhésion à l'association et l'inscription à la route (virement de préférence ou chèque)
- Attendre la confirmation écrite du responsable.

### Dates d'inscription :

- Dès réception du présent bulletin
- Jusqu'à 2 semaines avant le départ du chemin que vous aurez choisi
- Après ces dates, les désistements ne seront plus remboursés, sauf cas de force majeure justifié.

**En cas de difficultés** financières pour régler l'inscription à votre chemin, vous pouvez prendre contact avec la trésorière qui vous indiquera les possibilités d'aménagement de votre règlement.

**Le montant** de l'inscription aux chemins sert à la location du véhicule d'intendance, aux frais de préparation du chemin, de formation des accompagnateurs bénévoles et de l'assurance.

Renseignements téléphoniques directement auprès des responsables

**Ne seront prises en compte que les inscriptions adressées à la trésorière**

**Anne-Marie COSCINO,**

**61 Chemin des Passons, Résidence la Clé des champs, Bât. K40, 13 400 AUBAGNE**

**[tresor@cheminstgilles.fr](mailto:tresor@cheminstgilles.fr)**

*« Le pèlerinage a pour but de permettre à des hommes et des femmes de partir à la recherche de Dieu et de répondre à l'appel intérieur de Celui qui les inquiète et leur manque : le pèlerin est un mendiant de Dieu... Tous les pèlerins ne partent pas pour approfondir leur foi, mais tous peuvent prendre la route dans un état d'attente et d'abandon. » (extrait de la charte)*

**En adhérant à l'association, vous montrerez votre attachement à ses objectifs et à sa mission.** Si vous avez déjà marché sur les chemins de saint Gilles, vous aimez recevoir régulièrement les bulletins de liaison avec les nouvelles des chemins et des pèlerins.

**Pensez cette année à renouveler votre adhésion** pour continuer à recevoir ce bulletin et les newsletters de l'association. Merci enfin à vous qui ne marchez plus, mais qui restez fidèles à l'association en renouvelant chaque année votre adhésion.

Le présent bulletin vous est remis en version papier. Si vous ne souhaitez le recevoir qu'en ligne, cochez la case « **Bulletin de liaison à m'envoyer exclusivement par l'internet** » sur le Formulaire d'adhésion 2024.

Il est également possible de télécharger le Bulletin en allant sur le site des Chemins de saint Gilles.